

**Contacts presse****Direction Départementale  
des Finances Publiques  
de la Sarthe**

Service communication

02 43 43 58 03

02 43 43 58 86

ddfip72.mission-communication

@dgfip.finances.gouv.fr

**Le Mans Université**

Léticia Loiseau

02 43 83 30 72

06 98 47 04 23

presse@univ-lemans.fr

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE  
LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA  
SARTHE ET LE MANS UNIVERSITÉ****MERCREDI 2 JUIN 2021**

**La Direction Départementale des Finances Publiques de la Sarthe et Le Mans Université, ont signé une convention de partenariat pour développer l'attractivité des métiers de la fonction publique auprès des étudiants de la Faculté de Droit, Sciences économiques & de gestion, au travers d'actions d'information, de formation et de professionnalisation.**

Ces deux institutions du territoire ont décidé de joindre leurs forces afin de développer les échanges entre le monde étudiant et celui de la finance publique.

L'enjeu de cette convention de partenariat entre la Direction Départementale des Finances Publiques de la Sarthe et de Le Mans Université est de promouvoir l'attractivité des métiers méconnus de la fonction publique. « *Les actions que nous portons vers les étudiants ont pour objectif de montrer la diversité de nos métiers, les évolutions de carrière possibles et mettre en avant notre volonté de former nos agents tout au long de leur vie professionnelle* » explique Françoise Font, Directrice départementale des finances publiques.

« *Ce partenariat est aussi l'occasion de proposer aux étudiants qui le souhaitent un débouché professionnel privilégié et de renforcer l'impact sociétal de l'Université sur son territoire* » souligne Pascal Leroux, président de Le Mans Université.

Il vise à :

- faire connaître aux étudiants les métiers des Finances publiques
- former et préparer aux concours de la fonction publique
- proposer des stages ou contrats d'apprentissage aux étudiants

L'objectif commun est de créer un partenariat durable, nourri des différentes actions portées par la Directrice départementale des finances publiques de la Sarthe et des formations dispensées à la Faculté de Droit, Sciences économiques & de gestion, dans le domaine du droit public, droit bancaire et financier...

Il a été officialisé par une convention co-signée par Françoise Font, directrice départementale des Finances publiques et Pascal Leroux, président de Le Mans Université.